



Le Bannier de la Butte d'Armont*

Les Vœux du Maire

Chers Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens,

Sans aucun doute, l'année 2020 aura marqué les esprits et restera dans nos mémoires, mais aussi dans l'histoire ! Nous sommes tous un peu soulagés de tourner la page d'une année qui nous laisse tristes et inquiets. Beaucoup d'entre nous souffrent moralement et financièrement de cette situation sans voir le bout du tunnel. Une lueur d'espoir toutefois dans ce marasme, le vaccin a été trouvé..

C'est dans ce contexte inédit, tenant compte des annonces gouvernementales et afin d'assurer la sécurité des Saint-Cyriens, que la municipalité a été contrainte d'annuler toutes les animations et les festivités. Elles nous manquent, nous sommes très attachés à ce qui crée du lien entre nous. Gageons que 2021 nous permettra de combler ce manque !

Le printemps a été le moment du renouvellement de l'équipe municipale, à Saint-Cyr comme dans toute la France. Je veux saluer le travail des élus sortants. Nous sommes de passage dans cette responsabilité, il ne faut pas l'oublier. La tâche est ardue, mais elle est passionnante.

Je tiens à remercier à nouveau, les personnes qui se sont mobilisées pour venir en aide aux plus fragiles d'entre nous, ainsi que celles qui se sont lancées dans la confection de 1200 masques qui ont été distribués gratuitement aux Saint-Cyriens alors que c'était introuvable. Ce fut un gros travail, mais une belle initiative.

En 2021, les toitures de la Ferme des Tourelles (aile des bâtiments côté église) seront terminées, nous procéderons ensuite au démoussage des autres parties.

Des travaux importants seront réalisés pour la garderie et l'école maternelle « Les Ormes », le lotissement qui devait démarrer au premier semestre rencontre des difficultés, vous en trouverez les raisons dans les pages suivantes.

Je tiens à remercier le personnel communal, à qui nous demandons implication et créativité pour proposer toujours un meilleur service à la population.

Je remercie mon équipe d'adjoints et tout le conseil municipal pour leur implication, leurs présences aux réunions de la Communauté de Communes et des syndicats, toujours à des heures tardives ainsi qu'à leur attachement à notre village. Nous sommes à votre écoute, nous étudions vos suggestions avec la plus grande objectivité conformément à notre rôle d'élus.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2021 et surtout, prenez soin de vous.

Jean-Pierre Moulin

meilleurs vœux



Journée tests Covid-19

En accord avec la Région Île-de-France, la Mairie a organisé une journée de tests antigéniques Covid-19 le 16 janvier 2020.

Le personnel communal a désinfecté la salle polyvalente et aménagé des espaces selon un protocole imposé par la Région Île-de-France.

Avant 10h, de nombreuses personnes attendaient le début des prélèvements ; deux personnes de La Croix Rouge de Saint Chéron étaient présentes ; tout était prêt pour débiter les opérations.

Hélas, les préleveurs qui devaient venir avec les tests ne sont jamais arrivés !

Vers 11h, M. MOULIN a appelé ses collègues Maires qui organisaient eux aussi une journée de tests et qui ont proposé de nous fournir une partie de leurs tests. Nous tenons à remercier vivement José CORREIA, maire de Corbreuse, Guillaume BELLINELLI, maire de Roinville et Paolo DE CARVALHO, maire de Dourdan pour leur aide.

Nous remercions infiniment Mme Lucie DELMAS, infirmière demeurant à Saint-Cyr, qui spontanément a accepté de voler à notre secours avec Mme DRUESNE, une collègue infirmière pour réaliser les tests de 13h à 17h. Elles sont venues avec leur matériel, ont analysé et transmis les résultats.

Avec l'entraide des Maires et des infirmières, nous avons pu pratiquer plus de 60 tests, tous négatifs, pour clore cette journée qui aurait dû être gratuite pour la commune.

M. MOULIN a fait part de son mécontentement auprès des services de la Région Île-de-France.

Travaux sur la commune

• Ferme des Tourelles

La charpente et la couverture des bâtiments D et E (aile située vers l'église) seront terminés fin janvier. Ces toitures sont restaurées pour des décennies. Ces travaux ont été réalisés par des entreprises spécialisées et supervisés par l'Architecte des Monuments Historiques. Ils étaient indispensables pour sauvegarder ce patrimoine.

• Garderie

Dans le cadre de l'expertise réalisée par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) sur les bâtiments communaux les travaux d'isolation de la garderie seront réalisés en trois phases pendant les périodes de vacances scolaires. Ils consistent en l'isolation extérieure des murs et des combles, le remplacement des menuiseries et des vitrages isolants, le changement du mode de chauffage trop énergivore. Ces travaux seront appréciés par notre planète, mais aussi par nos finances puisqu'ils permettront de faire de substantielles économies d'énergie.

• Voirie

Nous avons également demandé au gestionnaire de la Route Départementale, l'autorisation de transformer les feux tricolores existants en feux à récompense (qui passe au vert lorsque la vitesse est respectée) afin de sécuriser le passage piétons face au restaurant « La Rémarde », en particulier pour les enfants qui vont ou viennent à l'école. Il suffisait d'y adjoindre 2 détecteurs de vitesse. Cette demande a été refusée, depuis peu la loi n'autorise plus ces installations pourtant efficaces !

Activité Urbanisme : Bilan 2020

- Permis de construire : 8
- Permis d'aménager : 2
- Déclaration préalable : 35
- Certificat d'urbanisme : 70

Urbanisme

Nouveau lotissement

Le Permis d'Aménager du lotissement « cœur de village » a été délivré en juillet 2020.

Un diagnostic archéologique a été mené par l'INRAP (Institut National de la Recherche Archéologique Préventive), ce qui a permis de mettre à jour de nombreux vestiges archéologiques datant de l'époque néolithique jusqu'au moyen-âge, soit une période de 5 à 6000 ans, sur la totalité du site représentant 3,6 hectares.

Les archéologues ont mis en évidence : « une activité métallurgique diachronique qui représente l'ensemble de la chaîne opératoire relative à cet artisanat à savoir, l'extraction du minerai, la réduction du fer, la forge d'épuration puis l'élaboration des objets (outils, armes).

Un habitat groupé médiéval est reconnu,

ainsi qu'un parcellaire orthonormé qui signale l'existence d'une production agricole aux premiers siècles de notre ère, des vestiges du néolithique et des traces d'une installation gauloise ont été identifiés ».

En raison de l'importance de ces vestiges et de leur bon état de conservation, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) impose la réalisation de fouilles sur l'emprise de l'opération.

Si ces informations sont très intéressantes pour l'histoire de notre village, elles sont moins favorables pour l'aboutissement de l'opération car elles risquent de mettre en péril l'équilibre financier et donc la faisabilité.

Je souhaite qu'un compromis puisse être trouvé entre les différentes parties prenantes de l'opération.

ALEC - Agence Locale de l'Energie et du Climat



Association loi 1901, elle a été fondée en 2011 par la Communauté de Paris Saclay et plusieurs villes du nord de l'Essonne.

Soutenue par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et le Conseil Régional de l'Île de France, l'ALEC Sud Essonne est un service public pour l'efficacité énergétique sur la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.

Elle accompagne les collectivités et les particuliers gratuitement dans les projets de rénovation énergétique notamment pour les maisons individuelles (rénovation ou construction, isolation thermique/matériaux, chauffage et eau chaude sanitaire/ventilation, énergies renouvelables, dispositifs d'aides financières.)

La Communauté de Communes du Dourdannais va ou vous a adressé un courrier visant les propriétaires souhaitant réduire leur consommation énergétique et améliorer leur confort thermique.

Ce dispositif permet de bénéficier (selon des plafonds de ressources) d'une étude personnalisée et de bénéficier d'aide financière. C'est « La Poste » qui a été choisi pour la mise en œuvre de ce dispositif et et donc votre facteur qui répondra à toutes vos questions.

Permanence les mercredis de 14h à 19h (sur rendez-vous) :

15 rue Pierre Ceccaldi (1er étage gauche) 9140 DOURDAN
Tél. 01 60 19 10 95 –
Courriel : cie@alecoe.fr

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

A propos du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche obligatoire issue de la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), et portée par les intercommunalités qui en sont les coordinatrices.

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable stratégique et opérationnel, qui s'organise autour de plusieurs axes d'actions :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Adaptation au changement climatique
- Sobriété énergétique
- Qualité de l'air
- Développement des énergies renouvelables

Ce plan s'applique à l'échelle d'un territoire donné sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens, ...) sont mobilisés et impliqués. Il est mis en place pour une durée de 6 ans.

Objectifs

Les objectifs nationaux fixés par la LTECV et renforcés par la Loi relative à l'Energie et au Climat (LEC) du 9 Novembre 2019 sont les suivants :

- Réduire de 40% les émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 et viser la neutralité carbone en 2050 (division par 6 à l'échelle nationale)
- Réduire de 20% les consommations énergétiques en 2030 et de 50% en 2050 par rapport à 2012
- Réduire de 40% en 2030 la part d'énergies fossiles par rapport à 2012
- Passer à 32% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique

Stratégie

Pour répondre à ces objectifs nationaux, la commission Développement Durable de la CCDH travaille sur ce plan depuis début 2019. La première phase de ce plan consistait à élaborer une stratégie et construire un programme d'actions à partir d'un

diagnostic.

Courant 2021, nous allons donc entrer dans la phase de mise en œuvre qui s'articule en 34 actions organisées autour de 6 axes présentées ci-contre.

Avantages et inconvénients

Ces différentes actions qui ont été définies dans le cadre du PCAET vont dans le sens de l'amélioration de notre environnement, vers un avenir plus sain et équilibré avec une diminution de l'empreinte écologique de l'homme. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que pour chaque action positive, un impact négatif peut coexister.

Par exemple, l'installation de panneaux solaires représente un avantage évident en termes de production d'énergie renouvelable, mais soulève d'autres problèmes comme la dégradation visuelle du paysage urbain, ou le recyclage de ces mêmes panneaux.

Lors de la mise en place de la stratégie du PCAET par la CCDH, chaque action a été étudiée dans le détail afin de trouver le meilleur compromis avantages/inconvénients. C'est de cette manière qu'ont été choisies les 34 actions de ce plan, dont 14 seulement peuvent avoir un impact relativement négatif.

Conclusion

Cette démarche est un pas en avant pour la protection de notre environnement à l'échelle du territoire. Sa réussite dépend de tous, aussi bien à l'échelle individuelle que collective. Pour vous permettre de vous impliquer dans cette démarche, le détail du PCAET sera prochainement communiqué sur le site internet de notre communauté de communes et présentera dans le détail l'intégralité de sa stratégie et des actions associées.



Quelles actions pour mettre en œuvre le développement durable ?

- **Rénover et construire** des bâtiments plus économes en énergie : Améliorer l'isolation, diminuer les climatisations, changer les modes de chauffage, inciter à des comportements plus vertueux, etc.
- **Se déplacer** plus facilement, mieux et moins : Améliorer les transports en commun, augmenter les voies cyclables et les co-voiturages.
- **Aménager** pour ménager le territoire : Freiner l'étalement urbain, promouvoir des constructions plus respectueuses de l'environnement, améliorer la qualité des cours d'eaux, etc.
- **Consommer et produire** autrement : Elaborer un Plan alimentaire territorial (PAT) : gestion entre les cantines et les producteurs locaux, labellisation BIO, ... Démarches pour une agriculture plus durable, installation de composteurs/ broyeurs dans les quartiers d'habitation, etc.
- **Produire localement** des énergies renouvelables : Déploiement du photovoltaïque solaire, projet de ferme solaire sur le territoire, Identification de grandes toitures susceptibles de recevoir des installations photovoltaïques, mise en place d'une unité de méthanisation agricole, incitation à l'utilisation de matériel moins polluants par les citoyens (chaudières à granulés, ...)
- **Impliquer largement** pour faire de la transition énergétique l'affaire de tous : Impliquer les habitants à l'échelle communale, soutenir les initiatives individuelles et associatives, sensibiliser les jeunes dans les écoles, etc.

Mariages

- Gamel TABEL et Amal AOUINA le 24/10/2020
- Antoine THIÉBAUD et Mathilde de POMPERY le 28/11/2020
- Bernard GERAND et Martine MOULIN le 17/12/2020

PACS

- Mathieu FIDALGO et Milène POLESELLO le 05/12/2020

Naissances

- Giovanni Julio Franco FIDALGO POLESELLO le 29/07/2020
- Mathéo Franck Denis GHETTAS le 07/08/2020
- Anais Claudine Jacqueline TEMPLIER le 09/08/2020
- Raphaël VASSOT le 23/08/2020
- Eléna TARBOURIECH GRIMAUULT le 26/12/2020

Décès

- André BOURDIER le 12/11/2020
- Irène LUCAS, veuve MOULIN le 22/02/2020
- Danièle MACHEFER, veuve CASALIS le 29/03/2020
- Gisèle SALLEZ, veuve SÉVÉRÉ le 29/05/2020
- Pierre MOULIN le 08/07/2020
- Janine Marguerite PERRAUD, veuve KUPIEC le 17/08/2020

Avis décès reçus

- Colette PONTABRIER le 23/03/2020 à Fontenay-les-Briis
- Jacqueline HERBAULT le 15/06/2020 à Orsay
- Casimir CHAUCHEAU le 24/06/2020 à Cahors
- Odette CHAUCHEAU le 09/10/2020 à Trélazé
- Jeannine ROMOLI, née GRAS, le 09/12/2020 au Chesnay

Repas festif

Malgré la crise sanitaire, le Comité des Fêtes a pu réaliser deux événements en novembre et décembre 2020.



Alain L'Anton, Marc Thomas, Julien Riehl

Comité des Fêtes



Il a tout d'abord proposé la livraison d'un repas festif à domicile le samedi 28 novembre 2020 à l'ensemble de la population de Saint-Cyr et a offert ce repas aux plus de 65 ans. Ce repas a été réalisé par le restaurant « La Fleur de Sel » à Dourdan. Cette opération a rencontré un vif succès auprès des Saint-Cyriens, car le Comité des Fêtes a enregistré plus de 140 inscriptions et a reçu des lettres de remerciements des habitants, touchés par cette délicate attention.



Noël des enfants

Puis, les membres du bureau ont fait venir le Père Noël directement dans les classes de l'école le vendredi 18 décembre, pour remettre à chaque élève des chocolats et friandises. Ce moment de joie et de légèreté a mis des étincelles dans les yeux de nos petits en ces temps difficiles.

À l'occasion de Noël, M. MOULIN, le Maire et Mme. BLASUTIG, son adjointe en charge de l'enfance et de la vie scolaire sont allés dans les classes le jeudi 17 décembre 2020 afin d'offrir un livre choisi par les professeurs des écoles à chaque enfant.



11 novembre

La cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée au monument aux morts en comité restreint afin de respecter les mesures sanitaires.



Attention arnaque



Cette publicité déposée dans votre boîte aux lettres n'est pas un document officiel contrairement à ce qu'il peut laisser penser; c'est une arnaque qui dirige les gens désespérés vers des sociétés malhonnêtes qui surfacturent leurs prestations. Restez vigilants ; ne faites pas appel à ces services.

⇒ **Abonnez-vous pour recevoir le bulletin d'informations par email en vous inscrivant ici: mairie@saint-cyr-sous-dourdan.fr et taper ABONNEMENT BULLETIN dans la ligne "Objet".**

Mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan
1 Route de Paris
91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan
01 64 59 01 29
Site : www.saint-cyr-sous-dourdan.fr